Certificat

FR-APP-05.21.28890

ISO CHAUFF'CONFORT

(Siret : 79810081400010)
M. PICCINI
451 rue Benoît Mulsant
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Entreprise titulaire de la qualification

Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

Période couverte par le certificat : 18 décembre 2021 au 18 décembre 2022

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 10/06/2021 : 0000010573348904 - AXA FRANCE IARD (Paris)
- décennale au 10/06/2021 : 0000010573348904 - AXA FRANCE IARD (Paris)

Qualibois module Eau

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

Période couverte par le certificat : 05 mai 2021 au 05 mai 2022

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 10/06/2021 : 0000010573348904 - AXA FRANCE IARD (Paris)
- décennale au 10/06/2021 : 0000010573348904 - AXA FRANCE IARD (Paris)

Numéro Qualibois : QB/46741

Forme juridique : SAS
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 25 novembre 2021

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables
Siège social :
24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS
SIRET 489 907 360 00049

Qualibois est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 18 décembre 2025 pour Qualibois module Air, 05 mai 2023 pour Qualibois module Eau